



Résumé Rapport d'Activités
« Actions de l'AMM dans la Gestion de la crise
au Mali »

Janvier 2012 au 31 août 2013



I. INTRODUCTION

Depuis janvier 2012, le Mali traverse une crise sans précédent qui s'est exacerbée à partir de mars 2012 avec le coup d'Etat Militaire et la partition de fait du pays.

Les collectivités locales, à travers les responsabilités et engagements qui sont les leurs en matière de gestion de proximité des communautés à la base, de fourniture de services sociaux, ont subi de plein fouet les effets directs et collatéraux de cette crise.

C'est ainsi que les Associations de Pouvoirs Locaux du Mali: Association des Collectivités Cercles du Mali ; Association des Municipalités du Mali ; Association des Régions du Mali ont dans une synergie d'actions et de mutualisation des moyens, concentré depuis janvier 2012, l'essentiel de leurs activités sur la gestion de cette crise.

II. LES ACTIVITES MISES EN OEUVRE

Ces activités se déclinent en termes de lobbying plaidoyer, d'assistance et d'appui direct; aux élus locaux, de visites dans des camps de réfugiés, d'organisation et de participation à des forums, de conception de projets structurants.

2.1 Activités de lobbying plaidoyer

Ces activités de lobbying plaidoyer ont été menées à deux niveaux :

- auprès des autorités maliennes
- auprès des partenaires techniques et financiers

2.1.1 Lobbying plaidoyer auprès des autorités maliennes

A la demande des APL, des audiences ont été accordées par les Ministres des départements en charge des Collectivités Territoriales et de la Décentralisation, - de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, - de la Fonction Publique, de la Gouvernance et des Réformes Administratives et Politiques - de l'Energie, de l'Eau et de l'Environnement, - de l'Action Humanitaire, de la Solidarité et des Personnes Agées, de l'Economie et des Finances...

Ainsi, cette démarche des élus locaux a suscité l'intérêt, la disponibilité et l'engagement des hauts responsables de l'Etat face aux doléances, préoccupations et propositions qui leurs ont été soumises et qui portaient sur :

- la situation sécuritaire et partition de fait du pays ;
- la sécurité alimentaire
- la situation des populations déplacées ;
- l'accès des populations des zones occupées aux services sociaux de base :
- la situation du personnel des collectivités et des agents déplacés du nord

présence des APL dans les délégations ministérielles ayant visité certains camps de déplacés la semaine du 18 au 22 juin 2012.

2.4 Organisation et participation à des conférences, forums sur la crise au Mali

- participation au forum de l'Action Internationale des collectivités à Paris et à la réunion du groupe pays Mali de Cités Unies France les 1er et 2 juillet 2012. Les APL ont invité à cette occasion le Coren, qui est intervenu dans toutes les rencontres organisées pendant le séjour.

- forum international de Bamako de novembre 2012: **'collectivités territoriales et gestion de la crise au Mali : la décentralisation intégrale et immédiate comme élément de sortie de crise'**.

Un document d'orientations Stratégiques et Plan d'Action du forum a été élaboré. Ce document fait des propositions pour le suivi et la mise en œuvre des recommandations et résolutions du forum de novembre 2012. Il a fait l'objet d'un partage avec l'ensemble des acteurs et d'une large diffusion, tant au niveau national qu'international.

Il sert de feuilles de route aux membres du comité de suivi des recommandations et résolutions du forum sur la gestion de la crise de novembre 2012 qui a été mis en place par le Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire ;

- forte participation des élus locaux du Mali au forum Africités 2012 de Dakar pendant lequel une journée du Mali fut organisée. L'Assemblée générale de Cités et Gouvernements Locaux d'Afrique a adopté d'une déclaration de soutien des collectivités africaines aux profits des collectivités maliennes.

- participation à la conférence des donateurs pour la sécurisation du Mali à Adis Abeba le 29 janvier 2013 ;

- Session d'information et de sensibilisation des élus du nord résidents à Bamako sur leurs rôles et responsabilités en matière de prévention des conflits et tensions post crise. Cette activité a été organisée en partenariat avec le Centre pour le Dialogue Humanitaire, le mardi 29 mars 2013 au CICB. Une soixantaine d'élus, de PTF ont pris part à cette session d'une journée.

- Cérémonie de lancement le 15 février au MATDAT de programmes relatifs à la participation des CT à la de gestion et la sortie de crise :

A la demande des associations de pouvoirs locaux du Mali (AMM, ACCM, ARM), de la Direction générale des collectivités territoriales, une cérémonie de lancement de programmes relatifs à la participation des collectivités territoriale à la gestion et sortie de crise s'est déroulée le vendredi 15 février 2013 à partir de 15h30 dans la salle de réunion du Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire, sous la Présidence du Ministre de tutelle dudit département.

2.1.2 Lobbying plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers

Cette activité avait entre autre pour objectifs

- de mieux informer les PTF sur la situation des CT et les actions initiées par les APL ;
- solliciter la reprise de l'aide publique au développement, dans la composante destinée aux CT ;
- obtenir l'implication des PTF dans la mobilisation internationale en faveur des CT du nord du pays.
- Solliciter le financement des projets initiés par les APL.

2.2 Assistance et appui direct des APL aux élus locaux du Nord du pays

Ils portent sur les aspects logistiques, matériels et organisationnels

- mise à disposition de crédits de communication téléphonique au profit de nombreux maires et conseillers du Nord et d'une partie de la région de Mopti restés dans leurs localités ;
- mise à disposition d'un bureau et d'une permanence au siège de l'AMM pour les élus du Nord et ceux de la région de Mopti ;
- tenue de séances de travail avec le COREN (Collectif des Ressortissants du Nord) et mise en œuvre d'actions communes avec cette organisation dans le sens de la gestion de la crise;

2.3 Mission dans certains camps de déplacés, rencontres avec des élus déplacés au Burkina Faso :

Les responsables des APL ont profité de la mise en place du Conseil des Collectivités Territoriale de l'UEMOA CCT-UEMO, pour rencontrer des élus et personnalités maliennes présentes dans cette ville suite à la crise qui sévissait dans le nord du pays.

Cette rencontre a permis de faire le point sur les conditions de séjour des déplacés, les préoccupations des élus et de certaines organisations Nigériennes.

Les APL ont organisé une mission de cinq jours la semaine du 04 au 09 juin 2012 avec leurs partenaires Français de Cités Unies France – CUF – impliquant l'Association des Municipalités du Burkina Faso (AMBF) au Burkina Faso pour y rencontrer nos compatriotes déplacés dans ce pays. La réussite de cette mission a incité certains départements ministériels à solliciter la présence et l'assistance de des APL pour les visites entreprises dans ces zones. C'est ce qui a justifié la

- co organisation et participation à la conférence des collectivités territoriales pour la paix et le développement au Mali, le 19 mars 2013 à Lyon, France.

A l'issue de cette rencontre, une déclaration dite 'déclaration de Lyon' a été adoptée par les représentants des collectivités territoriales Françaises et Maliennes.

- participation à la conférence des donateurs à Bruxelles le 15 mai 2013 et contribution à l'élaboration du volet décentralisation du document Plan de relance durable du Mali - PRED-

Dans ce plan, le Mali a identifié et présenté ses priorités d'actions pour l'année 2013 et 2014. C'est pour présenter, valider ce document et mobiliser une part importante des ressources nécessaires à sa mise en œuvre, qu'il a été organisé à l'initiative de l'Union Européenne, de la France et du gouvernement Malien, la conférence des donateurs pour la relance du Mali appelé 'Ensemble pour le renouveau du Mali'.

Les collectivités territoriales à travers leurs organisations faitières, structures de financement et ministères de tutelles ont été associées au processus de conception et d'élaboration de la composante 'décentralisation, gouvernance et réforme de l'Etat' du PRED pour remettre en marche le pays sur deux ans (2013-2014).

Le coût global du PRED est de 2849 milliards Fcfa, soit 4, 349 milliards d'euros, dont 93,3 milliards de FCFA pour la décentralisation et la gouvernance.

C'est dans l'objectif de mobiliser 1,96 milliards d'euros correspondant à 45% du montant du PRED, que c'est tenue la conférence des donateurs pour la relance du Mali le 15 mai 2013 à Bruxelles.

Cette conférence intitulée « *Ensemble pour le renouveau du Mali* » a regroupé 108 pays et institutions.

La conférence, organisée par l'Union Européenne, la France et le Mali, était co-présidée par le Président de la Commission Européenne Manuel Barroso, les Chefs d'Etat de la République Française François HOLLANDE et du Mali Dioncounda TRAORE.

Le programme de relance durable du Mali (PRED), a recueilli l'adhésion et le soutien de tous les participants, avec à la clé un engagement financier de 3, 250 milliards d'euros. Le plus gros contributeur étant l'Union Européenne avec 521 millions d'euros, suivie de la France, 285 millions d'euros.

Les APL ont participé à toutes les rencontres préparatoires de cette importante conférence de Bruxelles, tant au niveau national qu'international.

Participation au forum de l'action internationale des collectivités; le 1^{er} et 02 juillet 2013 à Paris

Les collectivités maliennes étaient à l'honneur à ce forum. Un stand avec les activités de l'ANICT et des APL a été présenté.

Des séances de travail autour du rôle des CT dans la reconstruction du Mali, le dispositif de financement des CT ont réuni les représentants des APL, de l'ANICT, les partenaires français.

Une convention de financement de 30 000 euros représentant la première tranche d'un montant global de 200 000 euros du fonds de solidarité des collectivités françaises au profit des collectivités maliennes a été signée entre Cités Unies France et les APL.

Ces 30 000 euros ont servi à financer l'achat et la distribution à une dizaine de communes du nord et de la région de Mopti, de fournitures scolaires. La remise des lots s'est déroulée le 24 août dans les locaux de l'AMM.

Organisation les 22 et 23 août 2013 d'un atelier d'information et de partage sur le débat communal

Un document dénommé 'débat communal' est la composante réconciliation, dialogue du programme d'actions d'urgence des collectivités territoriales. C'est un document de référence qui a été validé par les PTF et le Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire. Il servira de support d'intervention des collectivités dans les activités dialogue et de réconciliation au niveau local.

Cette rencontre a regroupé une centaine de participants, en présence du représentant de la Minusma.

2.5 Conception et mise en œuvre de projets et d'actions structurants

projet : '200 collectivités du Sud du pays soutiennent 200 collectivités du Nord du pays et de la région de Mopti'.

Ce projet a entre autre pour objectifs

- Mettre en œuvre une nouvelle stratégie de partenariats actifs, innovants, avec effets immédiats entre collectivités du sud et celles du nord et de la région de Mopti ;
- Favoriser et consolider la solidarité, l'unité et la cohésion nationale à travers le renforcement des relations entre collectivités du Nord du Pays et celles du Sud du Pays ;
- Mobiliser auprès des collectivités du Sud du Pays un montant de près de cent quatre vingt six millions trois cent soixante dix mille (186 370 000) francs (284 000 euros) comme contribution au coût du projet qui est de un milliard huit cent soixante trois millions six cent quatre vingt un mille sept cent cinquante (1 863 681 750) francs FCFA (soit 2 840 980 euros).
- Informer, sensibiliser les plus hautes autorités du pays, les partenaires techniques et financiers, les partenaires des coopérations décentralisées, sur la situation des collectivités du Nord du pays ;
- Mobiliser, activer et renforcer les capacités des inter collectivités du sud pour des actions concrètes au profit des collectivités du Nord ;
- Mettre en relation toutes les collectivités du Nord du pays dans un vaste mouvement de coopération décentralisée avec des collectivités du Sud du pays ;

La remise symbolique des premiers appuis s'est déroulée le jeudi 14 juin 2012 dans les locaux de l'AMM, avec les syndicats d'intercollectivités de Diéma et de Nioro du Sahel qui ont remis aux communes du cercle de Douentza une enveloppe de 3 500 000fcfa (5340 euros), tandis que le cercle de Kayes faisait don de 1 000 000fcfa (1 500 euros) aux cercles de Diré et d'Ansongo.

Au delà de ces appuis à caractère symbolique et exceptionnel, l'objectif général de ce projet est de tisser à moyen et long terme, une grande toile de solidarité, d'amitié et de fraternité entre collectivités du Sud du pays et celles du Nord du pays et contribuer ainsi à la consolidation de l'unité et de la cohésion nationale, à travers des activités de coopération décentralisée et d'intercollectivités.

- le projet 'action d'urgence des collectivités territoriales pour la gestion et la sortie de crise'.

Ce projet, d'un montant de un milliard vingt sept millions cinquante sept mille cinq cent francs cfa hors investissement a été initié par l'AMM, l'ACCM et l'ARM. Il vise entre autres à :

- l'appui au retour des élus et de l'administration dans le Nord ;
- l'opérationnalisation des administrations communales
- la réhabilitation de certaines infrastructures sociales ;
- l'instauration de mécanisme de dialogue pour l'instauration et la consolidation de la paix ;
- le renforcement de la sécurité

Il a été conçu dans une démarche participative avec l'ensemble des PTF.

III. Perspectives et actions à venir :

Avec l'arrivée de la nouvelle équipe gouvernementale, les APL ACCM, AMM et ARM restent mobilisées autour des points suivants :

- leurs implications dans le processus de dialogue et de réconciliation nationale ;
- leurs implications et participations actives aux Etats généraux sur la décentralisation et les assises sur le développement du nord ;
- l'effectivité des recommandations de la conférence de Bruxelles qui met les collectivités territoriales au cœur du dispositif de relance du Mali ;
- l'accélération du processus de transfert des compétences et des ressources : objectif des 30% de budget de l'Etat à allouer aux collectivités territoriales ;
- un cadre de dialogue et de concertation permanente avec les plus hautes autorités du pays.